

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTPELLIER - 3405 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 24/11/2025 - 29394 - 2006 B 00080 - 487 893 612 - ABC
COUVERTURES

ABC COUVERTURES

Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 Euros

Siège social : 2532 route de Mende

34090 MONTPELLIER

487 893 612 RCS MONTPELLIER

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 MARS 2025

APPROUVES PAR L'ASSOCIE UNIQUE

LE 02 SEPTEMBRE 2025

Bilan et Annexe

certifié conforme


Certifiés conformes par la Gérance

Monsieur Bastien BERTULESSI

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/25	Net au 31/03/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
207000 - FONDS COMMERCIAL	30 000,00		30 000,00	30 000,00
	30 000,00		30 000,00	30 000,00
Immobilisations corporelles				
Constructions:				
213500 - INSTALLATIONS GÉNÉRALES	513,33		513,33	
281350 - AMORTIS. AGENCEMENTS CONST		28,23	-28,23	
	513,33	28,23	485,10	
Installations techniques, matériel et outillage				
215400 - MATÉRIEL INDUSTRIEL	177 643,59		177 643,59	157 984,46
281540 - AMORT. MATÉRIEL INDUSTRIEL		121 887,67	-121 887,67	-106 565,79
	177 643,59	121 887,67	55 755,92	51 418,67
Autres immobilisations corporelles				
218100 - INSTAL. GALES, AGENCT, AMÉNAG	8 136,71		8 136,71	8 136,71
218200 - MATÉRIEL DE TRANSPORT	6 333,33		6 333,33	2 430,00
218310 - MATÉRIEL INFORMATIQUE	1 525,63		1 525,63	1 525,63
281810 - AMORTIS. INSTAL. GALES, AGENC		5 497,16	-5 497,16	-4 585,56
281820 - AMORTIS. MATÉRIEL DE TRANSPO		1 936,73	-1 936,73	-2 430,00
281830 - AMORTIS. MATÉR. BUREAU ET INF		1 092,25	-1 092,25	-676,18
	15 995,67	8 526,14	7 469,53	4 400,60
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
275000 - DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS	4 732,16		4 732,16	4 132,16
	4 732,16		4 732,16	4 132,16
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	228 884,75	130 442,04	98 442,71	89 951,43
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
311000 - MATIÈRE PREMIÈRE	34 785,26		34 785,26	61 231,67
	34 785,26		34 785,26	61 231,67
En cours de production de biens				
335000 - TRAVAUX EN COURS	146 400,00		146 400,00	25 520,00
	146 400,00		146 400,00	25 520,00
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - CLIENTS	124 215,22		124 215,22	247 251,44
418100 - CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	34 871,19		34 871,19	78 207,59
	159 086,41		159 086,41	325 459,03
Personnel				
421000 - PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS D				13 859,67
				13 859,67
Etat, Impôts sur les bénéfices				
444000 - ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE	30 000,00		30 000,00	30 000,00
	30 000,00		30 000,00	30 000,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445620 - TVA DED. SUR IMMOBILISATION	599,76		599,76	629,59
445662 - TVA DÉDUCTIBLE 20%	9 526,74		9 526,74	1 012,38
445663 - TVA AUTO LIQUIDE	1 588,70		1 588,70	3 459,00
445670 - CRÉDIT DE TVA À REPORTER	655,00		655,00	2 375,00
445800 - RÉGULARISATION DE TVA COLLEC	674,00		674,00	
	13 044,20		13 044,20	7 475,97

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/25	Net au 31/03/24
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
409100 - FOURNISSEURS - ACOMPTES S/CO	678,00		678,00	
	678,00		678,00	
Disponibilités				
512000 - SOCIETE GENERALE MONTP FACU	32 663,81		32 663,81	40 413,09
512100 - BANQUE POPULAIRE DU SUD MON	42 803,71		42 803,71	27 838,81
	75 467,52		75 467,52	68 251,90
Charges constatées d'avance				
486012 - CCA SUR CB	28 286,00		28 286,00	33 953,00
486016 - CCA ASSURANCES	3 765,00		3 765,00	3 708,00
	32 051,00		32 051,00	37 661,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	491 512,39		491 512,39	569 459,24
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	720 397,14	130 442,04	589 955,10	659 410,67

Bilan détaillé

	Net au 31/03/25	Net au 31/03/24
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101100 - CAPITAL SOUSCRIT-NON APPELÉ	5 000,00	5 000,00
	5 000,00	5 000,00
Réserve légale		
106100 - RÉSERVE LÉGALE	500,00	500,00
	500,00	500,00
Report à nouveau		
110000 - REPORT À NOUVEAU (SOLDE CRÉDITEUR)	145 268,41	113 353,56
	145 268,41	113 353,56
Résultat de l'exercice	3 005,34	31 914,85
TOTAL CAPITAUX PROPRES	153 773,75	150 768,41
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>		
164100 - PRET ECHAFAUDE SG 101111		5 635,48
164110 - EMPRUNT 30 000 N° 100988	9 348,72	15 412,06
164140 - EMPRUNT PGE	23 525,21	43 563,50
	32 873,93	64 611,04
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
518600 - INTERETS COURUS A PAYER	356,62	199,15
	356,62	199,15
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	33 230,55	64 810,19
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
419100 - CLIENTS - ACOMPTES SUR COMMANDES	88 874,09	121 240,41
	88 874,09	121 240,41
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - FOURNISSEURS	131 147,02	136 260,69
	131 147,02	136 260,69
<i>Personnel</i>		
421000 - PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	34 991,09	34 028,52
427000 - PERSONNEL - OPPOSITIONS	864,00	
	35 855,09	34 028,52
<i>Organismes sociaux</i>		
431000 - URSSAF	95 513,19	81 410,21
437000 - TAXE APPRENTISSAGE		801,77
437200 - PRO BTP	3 751,82	3 319,27
437400 - CAISSE DE PREVOYANCE	18 356,14	16 840,31
437500 - SANTE AU TRAVAIL	1 462,50	
437800 - CAISSE CONGES PAYES	15 956,42	16 944,37
	135 040,07	119 315,93
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445210 - TVA AUTO LIQUIDEE	1 588,70	3 459,00
445740 - TVA COLLECTEE 20%	333,34	12 820,74
445750 - TVA COLLECTEE 10%	3 031,01	4 456,97
445800 - RÉGULARISATION DE TVA COLLECTÉE		2 902,00
445870 - TVA SUR FACTURES À ÉTABLIR	3 170,10	7 109,78
	8 123,15	30 748,49
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
442100 - PRELEVEMENTS A LA SOURCE	2 900,47	880,78
	2 900,47	880,78
Dettes fiscales et sociales	181 918,78	184 973,72

 Bilan détaillé

	Net au 31/03/25	Net au 31/03/24
Autres dettes		
467100 - AUTRES COMPTES DÉBITEURS/CRÉDITEURS	1 010,91	1 357,25
	1 010,91	1 357,25
TOTAL DETTES	436 181,35	508 642,26
TOTAL PASSIF	589 955,10	659 410,67

 Soldes intermédiaires Production

	du 01/04/24 au 31/03/25 12 mois	%	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)
MARGE COMMERCIALE					
Production vendue					
704100 - TRAVAUX 5.5 %	137 784,71	7,23	163 368,86	9,47	-25 584,15
704300 - TRAVAUX AUTOLIQUEIDES	192 754,81	10,11	40 911,63	2,37	151 843,18
704400 - TRAVAUX 20%	37 271,33	1,95	200 108,62	11,59	-162 837,29
704500 - TRAVAUX 10%	1 417 996,24	74,37	1 441 614,24	83,53	-23 618,00
	1 785 807,09	93,66	1 846 003,35	106,96	-60 196,26
Production stockée					
713300 - VARIATION ENCOURS PRODUCT. B	120 880,00	6,34	-120 145,00	-6,96	241 025,00
	120 880,00	6,34	-120 145,00	-6,96	241 025,00
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	1 906 687,09	100,00	1 725 858,35	100,00	180 828,74
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	1 906 687,09	100,00	1 725 858,35	100,00	180 828,74
Achats de matières premières et approv.					
601000 - ACHATS MATIÈRES PREMIÈRES	425 505,34	22,32	459 166,82	26,61	-33 661,48
601100 - ACHATS MATIÈRES 1ÈRE TTC			339,00	0,02	-339,00
	425 505,34	22,32	459 505,82	26,62	-34 000,48
Variation de stocks					
603100 - VARIAT. STOCKS MAT. PREMIÈRES	26 446,41	1,39	-13 327,28	-0,77	39 773,69
	26 446,41	1,39	-13 327,28	-0,77	39 773,69
Sous-traitance directe					
604000 - SOUS TRAITANCE			6 895,83	0,40	-6 895,83
604100 - SOUS TRAITANCE SANS TVA	83 845,14	4,40	53 070,00	3,07	30 775,14
604200 - SOUS TRAITANCE AUTOLIQUEE	42 268,50	2,22	40 195,00	2,33	2 073,50
605000 - ACHATS MATÉRIEL ET TRAVAUX	2 400,00	0,13			2 400,00
	128 513,64	6,74	100 160,83	5,80	28 352,81
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	1 326 221,70	69,56	1 179 518,98	68,34	146 702,72
MARGE BRUTE GLOBALE	1 326 221,70	69,56	1 179 518,98	68,34	146 702,72
Autres achats et charges externes					
606100 - ACHATS FOURNITURES NON STOC	30,00				30,00
606110 - FOURNITURES ÉLECTRICITÉ	354,04	0,02	270,78	0,02	83,26
606120 - FOURNITURES EAU	317,81	0,02	317,81	0,02	
606140 - FOURNITURES CARBURANT	31 186,49	1,64	20 500,47	1,19	10 686,02
606141 - CARBURANT TTC	242,93	0,01	239,07	0,01	3,86
606300 - ACHATS DE PETIT ÉQUIPEMENT	10 487,99	0,55	17 469,27	1,01	-6 981,28
606400 - ACHATS FOURNITURES ADMINIST	235,28	0,01	581,99	0,03	-346,71
612210 - RENAULT KANGOO EXPRESS GB 6	4 331,76	0,23	4 331,76	0,25	
612250 - CB WRANGLER JEEP	12 815,04	0,67	12 815,04	0,74	
612251 - RENAULT MAXITY FP 311 KJ	10 558,72	0,55	6 843,72	0,40	3 715,00
612252 - BENNE PLATEAU RENAULT	6 872,00	0,36	5 806,38	0,34	1 065,62
612271 - RENAULT TRUCK CAMION PORTEU	25 879,92	1,36	25 929,12	1,50	-49,20
612291 - CB MANITOU CHARIOT ELEV MRT 3	38 739,00	2,03	38 786,00	2,25	-47,00
612292 - CHARIOT TELES DIESEL MANITOU	22 785,30	1,20			22 785,30
612293 - CB RENAULT MASTER FRANFINAN	6 052,00	0,32			6 052,00
613200 - LOCATIONS IMMOBILIÈRES	4 243,00	0,22			4 243,00
613220 - DEPOT ASSAS	17 400,00	0,91	17 400,00	1,01	
613500 - LOCATIONS MOBILIÈRES	825,00	0,04	4 598,65	0,27	-3 771,65

Soldes intermédiaires Production

	du 01/04/24 au 31/03/25 12 mois	%	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)
613510 - LOCATIONS DE MATÉRIEL TECHNI	31 443,03	1,65	13 129,90	0,76	18 313,13
613511 - LOCATION LOGICIEL MEDIABAT	604,00	0,03	470,00	0,03	134,00
613520 - LOCATION SITE INTERNET LOCAM	50,00		5 842,18	0,34	-5 792,18
613521 - LOCATION VEHICULE VP	9 790,71	0,51	3 736,73	0,22	6 053,98
613525 - LOC RENAULT Master Red Edition	14 796,52	0,78			14 796,52
613530 - LOCATIONS DE MATÉRIEL DE BUR			118,00	0,01	-118,00
615500 - ENTRETIEN SUR BIENS MOBILIERS	644,01	0,03	285,00	0,02	359,01
615510 - ENTRETIEN DU MATÉRIEL TECHNI	243,31	0,01	1 215,53	0,07	-972,22
615520 - ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE TRA	10 490,71	0,55	10 076,63	0,58	414,08
616110 - ASSURANCE LICENCIEMENTS	5 004,36	0,26	6 041,35	0,35	-1 036,99
616120 - ASSURANCES VEHICULES	13 834,00	0,73	13 656,00	0,79	178,00
616200 - ASS. CREDIT BAIL	4 752,48	0,25	4 159,16	0,24	593,32
616400 - RISQUES D'EXPLOITATION	11 780,40	0,62	9 523,15	0,55	2 257,25
616600 - ASSURANCE EMPRUNT	912,36	0,05	935,52	0,05	-23,16
617000 - ETUDES ET RECHERCHES			600,00	0,03	-600,00
618500 - FRAIS DE FORMATION			595,00	0,03	-595,00
621100 - PERSONNEL INTÉrimAIRE	666,04	0,03	1 010,84	0,06	-344,80
622600 - HONORAIRES COMPTABLES	11 101,26	0,58	10 608,23	0,61	493,03
622610 - HONORAIRES DIVERS	3 494,17	0,18	10 057,50	0,58	-6 563,33
623000 - PUBLICITÉ			6 078,69	0,35	-6 078,69
623400 - CADEAUX À LA CLIENTÈLE	955,36	0,05	1 312,86	0,08	-357,50
625100 - VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	767,10	0,04	2 531,48	0,15	-1 764,38
626700 - RESTAURANT AVEC INVITES	4 491,05	0,24	6 801,17	0,39	-2 310,12
626100 - TELECOM	2 859,11	0,15	2 071,55	0,12	787,56
626200 - FRAIS POSTAUX			104,63	0,01	-104,63
627500 - FRAIS SUR EFFETS			12,50		-12,50
627800 - PRESTATIONS DE SERVICES BANC	8 440,96	0,44	6 129,53	0,36	2 311,43
628110 - CÔTISATIONS PROFESSIONNELLE	521,67	0,03	3 523,07	0,20	-3 001,40
	330 998,89	17,36	276 514,26	16,02	54 484,63
VALEUR AJOUTÉE	995 222,81	52,20	903 004,72	52,32	92 218,09
Impôts, taxes et verst assimilés					
633300 - FORMATION CONTINUE	2 730,65	0,14	2 764,23	0,16	-33,58
633500 - TAXE D'APPRENTISSAGE (VERST L	2 386,92	0,13	1 885,80	0,11	501,12
635110 - CFE	2 693,00	0,14	2 368,00	0,14	325,00
635140 - TAXES SUR LES VÉHICULES SOCIÉ	528,00	0,03			528,00
635430 - CARTES GRISES	967,52	0,05			967,52
635800 - AUTRES DROITS	404,80	0,02	11 300,43	0,65	-10 895,63
	9 710,89	0,51	18 318,46	1,06	-8 607,57
Charges de personnel					
641100 - REMUNERATIONS BRUTES	381 139,47	19,99	322 997,06	18,72	58 142,41
641300 - REPAS ET TRAJETS	54 896,50	2,88	44 334,42	2,57	10 562,08
641400 - INDEMNITÉS DIVERSES	11 338,79	0,59	8 876,57	0,51	2 462,22
644000 - RÉMUNÉRATION DE GERANCE	247 469,28	12,98	241 094,13	13,97	6 375,15
644100 - CHARGES GERANCE RSI	120 446,00	6,32	75 745,22	4,39	44 700,78
644110 - PREVOYANCE GERANCE	2 009,14	0,11	2 096,57	0,12	-87,43
645100 - COTISATIONS URSSAF	82 328,19	4,32	69 788,94	4,04	12 539,25
645320 - COTISATIONS RETRAITES PRO BT	18 419,76	0,97	15 476,72	0,90	2 943,04
645330 - COTISATIONS PREVOYANCE	25 938,35	1,36	20 177,39	1,17	5 760,96
645400 - COTISATIONS AUX ASSEDI	17 446,82	0,92	14 365,44	0,83	3 081,38
645800 - COTISATIONS CAISSE CONGES PA	77 558,79	4,07	65 917,52	3,82	11 641,27

 Soldes intermédiaires Production

	du 01/04/24 au 31/03/25 12 mois	%	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)
647500 - MÉDECINE DU TRAVAIL ET PHARM	2 892,50	0,15	1 170,00	0,07	1 722,50
647600 - PLAN EPARGNE ENTREPRISE	3 600,00	0,19	3 600,00	0,21	
648000 - AUTRES CHARGES DE PERSONNE			3 800,00	0,22	-3 800,00
	1 045 483,59	54,83	889 439,98	51,54	156 043,61
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-59 971,67	-3,15	-4 753,72	-0,28	-55 217,95
Reprises s/ charges et Transferts					
791000 - TRANSFERT DE CHARGES D'EXPL	21 697,49	1,14	21 363,96	1,24	333,53
	21 697,49	1,14	21 363,96	1,24	333,53
Autres produits					
758000 - PRODUITS DIVERS GESTION COUR	10,64		89,12	0,01	-78,48
	10,64		89,12	0,01	-78,48
Dot. amortissements et provisions					
681120 - DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORPOR	16 864,51	0,88	17 847,99	1,03	-983,48
	16 864,51	0,88	17 847,99	1,03	-983,48
Autres charges					
658000 - CHARGES DIVERSES GESTION CO	14,52		17,10		-2,58
	14,52		17,10		-2,58
RESULTAT D'EXPLOITATION	-55 142,57	-2,89	-1 165,73	-0,07	-53 976,84
Charges financières					
661160 - INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS ET DET	625,89	0,03	809,01	0,05	-183,12
661600 - INTÉRÊTS BANCAIRES	531,20	0,03	307,82	0,02	223,38
	1 157,09	0,06	1 116,83	0,06	40,26
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-56 299,66	-2,95	-2 282,56	-0,13	-54 017,10
Produits exceptionnels					
775200 - PROD CESSIONS ACTIFS - IMMO C	30 000,00	1,57	52 000,00	3,01	-22 000,00
	30 000,00	1,57	52 000,00	3,01	-22 000,00
Charges exceptionnelles					
671000 - CHARGES EXCEPTION. S/OPÉRAT.			44,99		-44,99
671200 - PÉNALITÉS ET AMENDES	495,00	0,03	212,00	0,01	283,00
671800 - AUTRES CHARGES EXCEPT. DE G	200,00	0,01	1 549,77	0,09	-1 349,77
675200 - VNC ACTIFS CEDES			45 995,83	2,67	-45 995,83
	695,00	0,04	47 802,59	2,77	-47 107,59
Résultat exceptionnel	29 305,00	1,54	4 197,41	0,24	25 107,59
Impôts sur les bénéfices					
695100 - CREDIT D IMPOT METIERS D ART	-30 000,00	-1,57	-30 000,00	-1,74	
	-30 000,00	-1,57	-30 000,00	-1,74	
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 005,34	0,16	31 914,85	1,85	-28 909,51

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL ABC COUVERTURES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025, dont le total est de 589 955 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 005 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES GENERALES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Amortissement du fonds commercial sur 10 ans

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	30 000			30 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	30 000			30 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions		513		513
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	157 984	19 659		177 644
- Installations générales, agencements aménagement divers	8 137			8 137
- Matériel de transport	2 430	4 583	680	6 333
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 526			1 526
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	170 077	24 756	680	194 153
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 132	600		4 732
Immobilisations financières	4 132	600		4 732
ACTIF IMMOBILISE	204 209	25 356	680	228 885

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		24 756	600	25 356
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		24 756	600	25 356
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		680		680
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		680		680

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2025
Éléments achetés	30 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	30 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		28		28
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	106 566	15 322		121 888
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 586	912		5 497
- Matériel de transport	2 430	187	680	1 937
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	676	416		1 092
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	114 258	16 865	680	130 442
ACTIF IMMOBILISE	114 258	16 865	680	130 442

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 238 914 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 732		4 732
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	159 086	159 086	
Autres	43 044	43 044	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	32 051	32 051	
Total	238 914	234 182	4 732
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	34 871
Total	34 871

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 347 307 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	357	357		
- à plus de 1 an à l'origine	32 874			32 874
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	131 147	131 147		
Dettes fiscales et sociales	181 919	181 919		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 011	1 011		
Produits constatés d'avance				
Total	347 307	314 433		32 874
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	31 737			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS A PAYER	357
Total	357

ABC COUVERTURES

Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 Euros

Siège social : 2532 route de Mende

34090 MONTPELLIER

487 893 612 RCS MONTPELLIER

DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 02 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le deux septembre, à neuf heures,

Monsieur Bastien BERTULESSI associé unique de la société ABC COUVERTURES, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

En sa qualité de gérant, il a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2025.

L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, dressé par la gérance, a été mis à sa disposition au siège social dans le même délai.

Puis l'associé unique examine les différents points suivants :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025,
- Quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de cet exercice,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025 tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Il donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement.

bb

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025, s'élevant à 3 005.34 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	3 005.34 €
- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créateur de	145 268.41 €
- Une somme de	3 005.34 €
affectée en totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à	148 273.75 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

TROISIÈME DECISION

L'associé unique mentionne l'absence de conventions nouvelles de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce et en prend acte purement et simplement.

Se sont cependant poursuivies les conventions suivantes conclues antérieurement et tacitement reconduites durant l'exercice clos le 31 mars 2025 :

- Bail commercial conclu entre Monsieur Bastien BERTULESSI, gérant et associé unique, et la société pour la mise à disposition d'un dépôt avec un loyer annuel de 17 400.00 euros pris en charge par la société durant l'exercice écoulé ;
- Contrat de prévoyance souscrit auprès du groupe SAF-BTP, dans le cadre de la Loi Madelin, au profit de Monsieur Bastien BERTULESSI, gérant et associé unique, pour lequel la société a pris en charge un montant de 2 009.14 euros durant l'exercice écoulé ;

L'associé unique précise qu'en application de l'article R.223-26 du Code de Commerce, les conventions visées à l'article L.223-19 dudit code seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique approuve la rémunération annuelle à lui allouée, durant l'exercice clos le 31 mars 2025, au titre de son mandat de gérance, pour un montant de 247 469.28 euros, outre le remboursement de ses frais sur production des justificatifs.

De plus, la société a pris en charge les cotisations sociales correspondantes, soit les montants suivants :

- Pour les cotisations obligatoires (SSI) : 120 446.00 euros
- Pour les cotisations facultatives (PREVOYANCE SANTE) : 2 009.14 euros

CINQUIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Monsieur Bastien BERTULESSI,
Gérant associé unique.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke extending to the right.

ABC COUVERTURES

Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 Euros

Siège social : 2532 route de Mende

34090 MONTPELLIER

487 893 612 RCS MONTPELLIER

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT

PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 02 SEPTEMBRE 2025

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025, s'élevant à 3 005.34 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	3 005.34 €
- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créateur de	145 268.41 €
- Une somme de	3 005.34 €
affectée en totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à	148 273.75 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.



Certifié conforme par la gérance

Monsieur Bastien BERTULESSI